

## Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

### **Budget 2016**

## **Investir pour aujourd'hui et demain de façon responsable**

**ROSEMÈRE, lundi 14 décembre 2015** – Les membres du conseil municipal ont adopté aujourd'hui, lors d'une séance extraordinaire, le budget 2016 de la ville de Rosemère, qui atteint **28 798 400 \$**. Ce budget équilibré, a été élaboré avec rigueur et le souci de maintenir une équité fiscale pour les Rosemérois. Le budget 2016 permettra d'investir durablement dans le développement cohérent de la ville et dans le cadre de vie de l'ensemble de la population.

« L'objectif principal qui nous anime comme administration est d'offrir un éventail de services municipaux de qualité, tout en offrant un des taux de taxation les plus concurrentiels. Nous recherchons ainsi à transmettre aux prochaines générations de saines finances publiques au lieu d'emprunter la voie facile d'une vision à court terme », a affirmé Madeleine Leduc.

### **Des dépenses sous contrôle**

Rappelons que le Conseil a mis sur pied en début d'année 2015 un comité de travail stratégique qui avait pour mission d'examiner de façon rigoureuse les coûts et la performance de l'administration municipale dans une perspective d'optimisation. Cette initiative a contribué à réduire de 1 % les dépenses municipales comparativement à 2015. Cette diminution des dépenses permet à la Ville d'investir en 2016 dans la mise en place de la collecte des matières organiques et de la gestion de l'agrile du frêne.

La mairesse souligne que dans le cadre de cet exercice, chaque pierre a été retournée et qu'ainsi des économies substantielles ont été réalisées. Elle remercie l'ensemble de l'administration qui a fait preuve de professionnalisme tout au long de ce processus.

### **Des investissements judicieux**

En 2016, le conseil municipal investira dans la mise à niveau des infrastructures municipales. Mentionnons les égouts pluviaux et sanitaires, la chaussée, les bordures de rues et les trottoirs. Figurent également dans les investissements, des améliorations dans le réseau de parcs et d'espaces verts, ainsi que dans certains bâtiments municipaux.

Au total, ce sont 9 795 800 \$ qui devraient être investis en 2016 dans la qualité de vie des Rosemérois et Roseméroises, incluant des subventions gouvernementales. Sans l'apport de celles-ci, la Ville révisera ses investissements en fonction de sa capacité de payer.

« Notre plan financier, résolument tourné vers l'avenir, permettra de consolider nos acquis et d'investir judicieusement pour demain », a ajouté la Mairesse.

### **Un taux de taxation des plus concurrentiels**

Pour la maison dont la valeur moyenne est 416 100 \$, le compte de taxes s'élèvera à 2 176,20 \$ en hausse de 61 \$, ce qui représente 2,9 % par rapport à l'an dernier. Il s'agit d'une augmentation alignée sur les paramètres anticipés par le Conference Board du Canada, qui prévoit une inflation de 2,3 % en 2016 pour la région métropolitaine.

### **Des sources de revenus limitées**

Les finances municipales subissent depuis les dernières années de nombreuses pressions externes causant un important manque à gagner au chapitre des transferts fiscaux et financiers gouvernementaux. Dans ce contexte, les taxes et tarifications – taxes foncières générales, tarifications de l'eau et des matières résiduelles, etc. – représentent 82 % des revenus de la Ville. Pour la Mairesse Leduc, puisque la taxation représente l'essentiel des revenus d'une municipalité, les pressions externes se traduisent inévitablement par une marge de manœuvre restreinte pour équilibrer le budget.

- 30 -

Source : Ville de Rosemère

Renseignements : Daniel Grenier  
Directeur des communications, des affaires publiques  
et des relations avec les citoyens  
Tél. : 450 621-3500, poste 1243 ou 514-917-3507  
Courriel : dgrenier@ville.rosemere.qc.ca